

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

2.1 Personne physique	Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire
Nom SAVONITTO 2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	
	Forme juridique
Jo	ignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1
3. Rubrique(s) applicable(s) du ta	bleau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet
N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
51 ° 6 _	Défrichement d'une superficie de 9191 M² pour permis d'aménage construire et DP de division SHON actuel: 1125 M²
	4. Caractéristiques générales du projet
Doivent être annexées au présent fo 4.1 Nature du projet	ormulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire
	euplé de chênes, pins et quelques oliviers.

4.2 Objectifs du projet

- L'objectif du défrichement est la création de 4 lots en permis d'aménager et 1 DP de division.
- 4 Lots en permis d'aménager à 1500 M²
- 1 DP de division à 1500 M²

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le défrichement sera réalisé par abattage, débardage mécanisé et arrachage des souches premier trimestre 2017 en ce qui concerne les voies de circulation.

Pour les constructions à réaliser, le défrichement sera réalisé après vente et obtention des permis de construire, deuxième semestre 2017.

Dans le cadre du permis de construire, un bassin de rétention des eaux pluviales sera imposé pour chaque villa a raison de 80 litres par M² imperméabilisé.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pas de phase d'exploitation concernant le défrichement des voies.

Pour les constructions, le défrichement se fera au fur et à mesure de la vente des lots

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative décision de l'autorité administrative dossier(s) d'autorisation(s). - DECLARATION PREALABLE - PERMIS D'AMENAGER - PERMIS DE CONSTRUIRE - AUTORISATION DE DEFRICH - ETUDE HYDROGEOLOGIQUE	ve de l'Etat compétente en DE DIVISION HEMENT	matière d'environ	nement devra êtr	e jointe au(x)
4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure	d'autorisation ce formulaire es	t rempli		
AUTORISATION DE DEFRICHE	EMENT			
4.5 Dimensions et caractéristiques du pro	jet et superficie globale (assiette)	de l'opération - pré	ciser les unités de m	esure utilisées
	rs caractéristiques		Valeu	
SUPERFICIE GLOBALE DU PR	OJET			9191 M²
LONGUEUR DES VOIES				150 ML
LARGEUR DES VOIES		5 M		
SHON DES 4 LOTS				900 M²
SHON DP DIVISION				225 M²
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques	Long. <u>7</u> °_04'	_08".3 Lat. 43°	40' 13" 8
QUARTIER LES TERRES BLANCHES 06330 ROQUEFORT LES PINS	Pour les rubriques 5° a), 6° b) Point de départ : Point d'arrivée ; Communes traversées ;	ef d), 8°, 10°, 18°, 26 Long ° '	8° a) et b), 32° ; 41° " Lat ° " Lat °	'et 42° ;
4.7 S'agit-il d'une modification/extension 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ou 4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été au 4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programs Si oui, de quels projets se compose le	uvrage a-t-il fait l'objet d'une ét torisé ? me de travaux ?		Oul Oul	Non X Non X

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. \$	ensibi	lité env	rironnementale de la zone d'implantation envisagée			
5.1 Occupation des sols Quel est l'usage actuel des so USAGE ACTUEL DU SO QUELQUES OLIVIERS.	kous solvennon film	NEW YORK TORONOO, NO.	de votre projet ? MENT EN FRICHE DE BROUSSAILLES, CHENES, PINS ET			
Existe-t-il un ou plusieurs doc concernés) réglementant l'oc	cumen	its d'ur	banisme (ensemble des documents d'urbanisme oui X Non Sols sur le lieu/tracé de votre projet ?			
Si oui, intitulé et date d'approbation :	PLAN D'OCCUPATION DES SOLS APPROUVE LE 10/12/1986 MODIFIE LE 08/07/2010 ZONE UCA à 1500 M²					
environnementale ? 5.2 Enjeux environnementaux	dans l	la zone	yens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet			
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?			
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?		ΙX				
en zone de montagne ?		X				
sur le territoire d'une commune littorale ?		×				
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional?		×				
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration?		×				

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager?	×		BATIMENT DE FRANCE
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques?			PPRNP FEUX DE FORET APPROUVE LE 03/09/2009
approuvé ?	P11-10-1-1-1-11-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-		
dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
dans une zone de répartition des eaux ?		☒	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine?		X	
dans un site inscrit ou classé?		×	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?			
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature ? De quelle importance ? Domaines de l'environnement : Oul Non Appréciez sommairement l'impact potentiel engendre-t-il des X prélèvements d'eau? impliquera-t-il des drainages / ou des modifications X prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources TERRASSEMENT DES VOIES ET DES VILLAS IMPACT SERA FAIBLE TERRAIN PRESQUE PLAT ADAPTATION DES VOIES ET DES CONSTRUCTIONS est-il excédentaire \square AU TERRAIN NATUREL en matériaux? est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les X ressources naturelles du sol ou du soussol? Milieu est-il susceptible naturel d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la X biodiversité existante: faune, flore, habitats, continuités écologiques? X est-il susceptible d'avoir des incidences sur les

zones à sensibilité particulière

énumérées au 5.2 du présent formulaire ?

# ************************************	.,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	 	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	X	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	×	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	IX IX	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	\square	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	\ X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	X	
	Est-il concerné par des vibrations ?	X	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	\square X
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	\square
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	\bowtie
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	\square
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	$oxed{X}$

Oui	dences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ? Non X Si oui, décrivez lesquelles :
	dences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ? Non X Si oui, décrivez lesquels :
Au regard d	7. Auto-évaluation (facultatif) du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou
	on êtro disponed 2 Explicator potration
L'ETUDE	en être dispensé ? Expliquez pourquoi. D'IMPACT NE DEVRAIT PAS ETRE NECESSAIRE , SIMPLEMENT POUR UNE
L'ETUDE	en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
L'ETUDE	en être dispensé ? Expliquez pourquoi. D'IMPACT NE DEVRAIT PAS ETRE NECESSAIRE , SIMPLEMENT POUR UNE
L'ETUDE	en être dispensé ? Expliquez pourquoi. D'IMPACT NE DEVRAIT PAS ETRE NECESSAIRE , SIMPLEMENT POUR UNE
L'ETUDE	en être dispensé ? Expliquez pourquoi. D'IMPACT NE DEVRAIT PAS ETRE NECESSAIRE , SIMPLEMENT POUR UNE
L'ETUDE	en être dispensé ? Expliquez pourquoi. D'IMPACT NE DEVRAIT PAS ETRE NECESSAIRE , SIMPLEMENT POUR UNE
L'ETUDE	en être dispensé ? Expliquez pourquoi. D'IMPACT NE DEVRAIT PAS ETRE NECESSAIRE , SIMPLEMENT POUR UNE

	8. Annexes	
8	3.1 Annexes obligatoires	
	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	
٧	2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire euillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que le	es
p	arties auxquelles elles se rattachent Objet	
	9. Engagement et signature	
Je	e certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	
	Fait à ROQUEFORT LES PINS le, 10 JUIN 2016	
S	ignature	NAME OF THE PROPERTY OF THE PR